

# Première presse étudiante féminine en Acadie : contexte de production et contenu idéologique sur la langue

Isabelle LeBlanc

Numéro 42-43, automne 2016, printemps 2017

Les idéologies linguistiques dans la presse francophone canadienne : approches critiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054035ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054035ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

### ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

LeBlanc, I. (2016). Première presse étudiante féminine en Acadie : contexte de production et contenu idéologique sur la langue. *Francophonies d'Amérique*, (42-43), 47-68. <https://doi.org/10.7202/1054035ar>

### Résumé de l'article

Cette contribution examine le contexte de production du premier journal étudiant féminin en Acadie du Nouveau-Brunswick, intitulé *Bleuettes*, et, en particulier, les articles portant sur la question linguistique ainsi que son contenu idéologique sur la langue. Une mise en contexte historique de la création de cet espace discursif féminin permettra une meilleure compréhension de l'idéologie à la base des discours des femmes sur la langue en Acadie au xx<sup>e</sup> siècle.

# Première presse étudiante féminine en Acadie : contexte de production et contenu idéologique sur la langue

**Isabelle LeBlanc**

Université de Moncton

## 1. Introduction

**L**ES FEMMES ACADIENNES ont été sous-représentées dans les études féministes canadiennes (McKee-Allain 1995; Cardinal, 1992) principalement en raison d'un stéréotype dominant qui a longtemps réduit ce groupe à la posture catholique antiavortement et pronatalité, considérée incompatible avec le discours féministe néolibéral occidental. Bien que ce stéréotype ne reflète pas la complexité et la pluralité des expériences féminines en Acadie depuis cinquante ans, la circulation dans la presse acadienne d'un discours catholique sur les femmes tout au long du xx<sup>e</sup> siècle a favorisé la reproduction de ce préjugé dans l'imaginaire canadien.

Le présent texte a pour objectif d'historiciser l'influence de l'idéologie catho-patriarcale sur les femmes en Acadie (McLaughlin et Heller, 2011) en examinant l'intersection entre la langue et la foi dans une presse étudiante féminine du xx<sup>e</sup> siècle (*Bleuettes*, 1947-1965). Le contexte d'émergence de cette presse étudiante ainsi que son contenu idéologique seront examinés. Alors que les études canadiennes sur « la spécificité de l'expérience de la femme francophone » (Heller et Lévy, 1992) se sont davantage intéressées au rôle des mères dans la transmission linguistique aux enfants en situation bilingue (Bouchard-Coulombe, 2011), ce texte cherchera à élargir notre compréhension du rapport des femmes à la langue en situation minoritaire en allant au-delà du stéréotype de la femme dans son seul rôle de mère.

Il est vrai que le rapport à la langue des femmes a souvent été examiné par l'entremise de la transmission linguistique. Ce faisant, le rôle des mères dans la sauvegarde de la langue en Acadie a été au cœur des discours *sur* les femmes dans la presse acadienne du xx<sup>e</sup> siècle. En effet, le discours de presse a longtemps reproduit cette idée que la femme

s'accomplit d'abord dans son rôle de mère et que la survivance du fait français est directement liée à la fonction de reproduction biologique des femmes. Le journal acadien nationaliste créé en 1887, *L'Évangéline*, a influencé considérablement la société acadienne, et c'est dans ce journal que des articles paraissaient régulièrement tout au long du xx<sup>e</sup> siècle pour réitérer le rôle central de la mère acadienne pour la survie du peuple.

Pour une Acadienne qui connaît son histoire, le sujet est touchant et sublime. Car que serait l'Acadie aujourd'hui sans nos mères? Que serait la race française au Canada sans nos nombreux enfants? C'est la fécondité [...] de la mère acadienne qui a sauvé l'Acadie<sup>1</sup>.

Ce type de discours, qui souligne l'importance de la reproduction biologique du groupe minoritaire, réduit ainsi le rôle des femmes dans la société acadienne à celui de mère. Les prochains extraits, tirés de *L'Évangéline*, attestent la réification de cette posture récurrente qui consiste à présenter la mère acadienne comme la gardienne de la « race » :

La race acadienne ne périt pas. Nos mères héritières des vertus fortes de la race ont pu surmonter les misères et les épreuves; dans leur langage mélodieux, mais parfois archaïque, elles ont maintenu le parler et la religion du foyer.

« À défaut d'écoles organisées, c'était surtout les mères acadiennes qui se firent les premières institutrices de leurs enfants et qui leur apprirent en même temps à aimer Dieu et à épeler son nom ». Quand aurons-nous le monument de la mère inconnue comme celui du soldat inconnu<sup>2</sup>.

Elles font apprendre et aimer aux petits Acadiens leur langue, qu'on voudrait, semble-t-il, leur faire oublier. Plus tard, elles n'en épouseront pas moins des fermiers et des ouvriers de leur sang; de telles mères pour l'éducation qu'elles transmettent à leurs enfants élèvent le niveau social de la race; elles savent faire aimer et respecter jusque dans la prière une langue acadienne et pure<sup>3</sup>.

Alors que le rôle de préservation de la langue attribué aux femmes diffère selon les cultures, ce qui ne varie presque jamais, selon Deborah Cameron (2006), c'est la croyance que la langue et l'identité sont indissociables. Cette croyance qui lie la langue à l'identité est associée à l'idéologie

<sup>1</sup> Ulysse d'Entremont, « La mère acadienne gardienne de la langue française », *La Voix d'Évangéline*, 24 janvier 1944, p. 1 et 6. À noter que le journal *L'Évangéline* porte aussi le titre *La Voix d'Évangéline* entre 1937 et 1944. En 1944, les deux titres existent.

<sup>2</sup> Marguerite Michaud, « Hommage à la Femme Acadienne », *L'Évangéline*, 8 juin 1944, p. 3.

<sup>3</sup> *Ibid.*

politique du nationalisme, qui soutient qu'un peuple partage une seule et même langue et que cette langue est au cœur de son identité (Cameron, 2006). En raison de l'institutionnalisation des relations de genre dans un contexte nationaliste dans lequel « la transmission culturelle correspond à la reproduction biologique des groupes » (McLaughlin et Heller, 2011 : 254-255), les femmes en Acadie ont été « tenues, idéologiquement, de transmettre la langue (le français), la foi et la patrie aux enfants » (*Ibid.* : 255) pendant que les hommes occupaient des rôles à l'extérieur du foyer. L'historienne Sheila Andrew note qu'il y a quelques femmes seulement (qui ne représentent pas la majorité) de l'élite éduquée qui s'expriment ouvertement sur les questions nationales et que l'objet de cette expression a été systématiquement axé sur la sauvegarde de la langue. La fierté de la langue française et l'importance de veiller à la préserver sont les formes les plus communes de l'idéologie nationaliste acadienne féminine à partir du XIX<sup>e</sup> siècle (Andrew, 2002)<sup>4</sup>.

Quelle forme prend l'action féminine en ce qui concerne la sauvegarde de la langue en Acadie? Dans les prochaines parties, j'examinerai comment s'articule le plan de sauvegarde de la langue française en Acadie au-delà de l'unique rôle de la mère dans la transmission linguistique. Ce plan de sauvegarde de la langue prend la forme de la mise en place de l'accès aux études supérieures en français pour les Acadiennes. Cet espace sera propice à l'émergence d'une première presse écrite dirigée par des femmes. Les discours des femmes dans cette presse étudiante acadienne ne seront pas examinés comme des « données brutes » extirpables de leur contexte de production, mais comme des productions idéologiques reflétant le milieu social auquel appartiennent ces femmes. En effet, les discours seront considérés comme des constructions idéologiques qui « structurent la collectivité tout autant que cette dernière contribue à alimenter les discours qui la construisent et qu'elle tient sur elle-même » (Boudreau, 2016 : 21).

En adoptant une perspective historique, je décrirai le contexte de production de cette presse étudiante féminine en faisant d'abord un

<sup>4</sup> Entre 1861 et 1881, le nombre de femmes acadiennes enseignantes dans la province du Nouveau-Brunswick passe de 15 à 97, comparativement aux hommes acadiens enseignants qui sont 65 en 1861 et 131 en 1881. L'arrivée de femmes enseignantes acadiennes alimente une concurrence nouvelle sur le marché du travail pour les hommes de ce secteur en développement. Tranquillement, la vie publique d'un nombre restreint de femmes acadiennes se transforme.

retour sur les événements qui ont mené à l'accès aux études supérieures en français pour les Acadiennes. Cet accès aux études supérieures en français est directement lié à la création d'un collège privé catholique, le Collège Notre-Dame d'Acadie (NDA), situé à Moncton, dans le sud-est de la province du Nouveau-Brunswick, et dirigé par la congrégation catholique Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

## **2. Femmes, francophones et catholiques : le Collège Notre-Dame d'Acadie (NDA)**

L'idée de fonder un collège pour jeunes filles est formulée au moment de la création, en 1943, d'un programme de cours classique en français pour femmes à l'Académie Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, à Memramcook<sup>5</sup>. Le cours classique était le seul programme d'études supérieures en français pour femmes à cette époque dans la province du Nouveau-Brunswick. Le complexe d'infériorité lié au statut social et linguistique des femmes francophones en Acadie contribue à ralentir le développement du parcours scolaire de celles-ci. Il faut dire qu'il y avait

[u]n autre obstacle à vaincre et celui-là était de taille : l'opposition masculine à l'accès du cours classique pour jeunes filles. En ce qui nous concernait, nous avions à gagner le personnel de l'Université Saint-Joseph dirigée par les Pères de Sainte-Croix. Il y avait là de nombreux professeurs bien qualifiés et déjà ils avaient formé une élite acadienne chez les hommes, il va sans dire (Marie-Dorothée, 1988 : 28).

À ses débuts, en 1943, le cours classique destiné aux jeunes filles a été enseigné en affiliation avec le Collège Saint-Joseph<sup>6</sup>, à Memramcook. Le cursus que devaient suivre les femmes inscrites au cours classique était identique à celui des hommes (McKee-Allain, 1995). À cette époque, sœur Marie-Dorothée s'est demandé pourquoi on n'offrait pas le cours à Saint-Joseph dans des classes mixtes. En effet, il existait chez les anglophones protestants la possibilité d'étudier en classe mixte dans le secteur public. Selon elle, cette différence serait attribuable à l'influence de la France :

La coutume française, il est vrai, était tout autre; au Québec, par exemple, les écoles de garçons et de filles étaient presque toujours séparées. L'anglophone se plaisait à mettre cette ségrégation sur le compte d'une certaine pruderie que

<sup>5</sup> L'Académie était d'abord un couvent-pensionnat.

<sup>6</sup> Collège masculin fondé en 1864, qui décerne des diplômes universitaires depuis 1868.

lui-même avait dépassée en dépit des restrictions de la mentalité française pas plus prude qu'une autre, vous le savez bien, mais qui voyait dans l'homme et la femme deux êtres différents dans leur approche de la culture. De trop nombreuses femmes françaises au siècle de la lumière [*sic*] ont influencé les lettres et conseillé les beaux esprits pour qu'on taxe la France d'avoir méprisé l'intelligence de la femme plus que les autres pays. Seulement, là comme ailleurs, on finit par pousser les distinctions jusqu'à établir des cloisons trop étanches (Marie-Dorothée, 1988 : 31).

L'époque étant à la ségrégation selon le genre dans les écoles de la communauté francophone acadienne, le succès des inscriptions précipite la décision de la congrégation des religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de faire construire un édifice pour les femmes, qui sera communément appelé NDA ou Collège Notre-Dame d'Acadie. L'ouverture officielle du collège a eu lieu en septembre 1949. Selon Isabelle McKee-Allain (1995), la majorité des jeunes femmes ayant étudié au collège pendant sa courte existence vivaient dans la région de Moncton sans être pensionnaires au collège. En examinant l'origine des élèves qui ont fréquenté le collège entre 1952 et 1965, Isabelle McKee-Allain constate que 78,6 % d'entre elles venaient du Nouveau-Brunswick, 5,4 % de la Nouvelle-Écosse et 10 % du Québec. Parmi celles du Nouveau-Brunswick, la moitié venait du sud-est. Les femmes francophones formaient la majorité de la population étudiante globale, soit 69,4 %, à l'exception du cours classique, où seules les femmes francophones étaient admises (McKee-Allain, 1995). La clientèle des classes en anglais était composée d'Irlandaises catholiques de la région, de Québécoises catholiques voulant apprendre l'anglais et d'Hispano-Américaines catholiques (*Ibid.*).

Pendant toute son existence, le Collège Notre-Dame d'Acadie a accueilli 966 jeunes femmes, dont 798 au cours classique (*Ibid.*). Ces femmes ont contribué à la société acadienne à titre d'infirmières, de techniciennes de laboratoire, d'enseignantes, de médecins, de psychologues, de bibliothécaires, d'avocates, d'écrivaines, de musiciennes et même de comédiennes. Alors que plusieurs anciennes élèves sont bien connues en raison de leur réussite professionnelle, je ne mentionnerai qu'une ancienne élève devenue enseignante au collège, sœur Marie-Grégoire, mieux connue sous le nom d'Antonine Maillet. À partir de 1948, elle publie d'abord dans le journal *Bleuettes* des histoires comiques intitulées « Les fourberies de Tonine »<sup>7</sup>. Quand elle revient au Collège NDA

<sup>7</sup> Cette même année, Antonine Maillet prend la direction du journal (voir *Bleuettes*, septembre-octobre 1948, p. 2). « Antonine Maillet fut d'abord élève au Collège

comme enseignante, entre 1954 et 1960, elle écrit et y monte ses pièces de théâtre en plus de rédiger ses premiers romans. La congrégation des religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur considère que ces femmes diplômées ont « contribué de façon significative à rehausser la qualité de la culture et le rayonnement du fait français en Acadie. [...] Certaines font une première expérience en journalisme lors de la publication de leur journal périodique appelé “Bleuettes”<sup>8</sup> ».

Ce collège a été le premier des quatre collèges classiques pour femmes au Nouveau-Brunswick avant la création de l’Université de Moncton en 1963. Pour beaucoup de femmes acadiennes, ce collège a été un lieu d’épanouissement et d’accomplissement de soi qui leur a donné la possibilité d’entrer sur le marché du travail et d’y mener une carrière.

L’étude sociologique de Marta Danylewycz (1987) permet de comprendre la contribution des congrégations religieuses dans la création de lieux de socialisation où les femmes apprenaient à s’accomplir autrement qu’en tant que mères, domestiques ou épouses, entraînant un changement de perception de leurs rôles dans la société.

Le collège classique offre aux femmes une vision d’elles-mêmes qui n’est pas en contradiction avec le mariage et le rôle de mère, mais qui élargit leurs perspectives d’accomplissement. Par exemple, l’idée même de créer un journal ouvre un espace discursif où des femmes peuvent exercer une prise de parole qui reflète *leurs* expériences sociales particulières.

Cette première presse étudiante acadienne se présente donc comme un espace discursif inédit, où certaines idées sur les femmes et la langue en Acadie sont légitimées, contestées ou reproduites (Heller, 2011). L’analyse critique de tels discours conduira à un examen des conceptions

---

(1946-1950) avant d’entrer en communauté, et devenir ensuite enseignante au Collège. Rédactrice en chef du journal étudiant. 1950 : lauréate du Concours de français de l’Alliance de Paris, le Consul de France à Halifax transmettait ses félicitations au Collège en ajoutant : “Je suis certain qu’il ne peut y avoir de meilleure façon de faire connaître en France la belle vigueur spirituelle et intellectuelle de la jeunesse acadienne et les promesses d’avenir qu’elle contient” (Archives du Collège, 1.20.3). D’autres vedettes acadiennes ont fréquenté le collège : Viola Léger, Édith Butler, Angèle Arsénault, la sœur d’Antonine Maillet, Cécile Maillet (Archives du Collège, 1.33.8) » (extrait de la thèse de McKee-Allain, 1995 : 286).

<sup>8</sup> « Implication sociale de l’Académie NDSC au Collège NDA », sur le site des *Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur*, [<http://www.ndscacadie.com/vieuxsite/implication/nda2.html>].

idéologiques, des positionnements et des intérêts particuliers rattachés à la production de ce type de discours (Duchêne, 2008) dans le contexte du premier collège classique pour femmes en Acadie.

### **3. La première presse étudiante féminine en Acadie**

Le collège classique était non seulement un espace pédagogique, mais aussi un espace de production identitaire et culturelle (Belliveau, 2008; McKee-Allain, 1995). Alors que les études sur l'identité des étudiants francophones dans les collèges classiques s'entendent sur le fait que cette production identitaire et culturelle se rattachait aux valeurs des élites en place, qui voyaient en ces étudiants une relève (Belliveau 2008; Hébert, 2002), une analyse des discours des femmes dans leur rapport à la langue apparaît essentielle afin de mettre au jour leur point de vue sur le sujet.

La presse étudiante acadienne a été analysée par Julie Bérubé (2010), Joel Belliveau (2006, 2008, 2014), Jean-Paul Hautecoeur (1975), Marc Johnson (1997) et Isabelle McKee-Allain (1995). Seule cette dernière, sociologue de formation, a traité de l'aspect du genre en s'intéressant aux femmes. Ainsi, elle est la seule chercheuse à mentionner l'existence de la presse étudiante féminine en Acadie et, en particulier, d'un journal publié au collège classique Notre-Dame d'Acadie. D'ailleurs, elle examine la production de ce journal étudiant à titre d'activité parascolaire et considère que celui-ci « justifie à lui seul une analyse de contenu élaborée, notamment quant aux thèmes choisis et à leur orientation idéologique » (1995 : 291). Dans sa thèse, McKee-Allain estime que la presse étudiante féminine est un instrument utile pour décrire le milieu dans lequel évoluaient les étudiantes au Collège Notre-Dame d'Acadie. La sociologue s'intéresse aux rapports sociaux en Acadie par le prisme des collèges classiques féminins et elle considère que « ces femmes s'inscrivaient dans un processus qui aboutira à l'éclatement du modèle traditionnel pour les femmes acadiennes » (1995 : 303). Ainsi, la socialisation dans les collèges classiques est une voie vers une plus grande agentivité féminine en Acadie, notamment en faisant en sorte que les femmes s'expriment davantage sur les questions linguistiques.

#### *3.1 Le dépouillement du journal *Bleuettes* : l'accès aux archives*

Comme le remarque Jean-Paul Hautecoeur, « la lecture du journal, outre le découpage de morceaux idéologiques, est indispensable pour se situer



dans l'époque étudiée et revivre l'histoire de la façon dont elle a été écrite par les protagonistes » (1975 : 69). Le journal étudiant à partir duquel j'ai construit le corpus de mon étude n'était pas numérisé, ce qui veut dire qu'il a fallu effectuer le dépouillement sur place dans deux centres d'archives acadiens situés dans la région de Moncton : le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton et le Centre d'archives de la congrégation Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

Après avoir lu 1680 articles et en avoir numérisé 120<sup>9</sup>, j'ai répertorié et retenu 55 textes à partir des critères thématiques du genre, de l'identité francophone et de la langue. Pour mon étude, j'ai eu recours à un corpus linguistique constitué de 18 textes signés par des collégiennes du cours classique qui écrivent en français, d'une longueur variant d'un paragraphe à une page. En plus de ces textes en français, j'ai aussi constitué un petit corpus de textes en anglais (8) dans lesquels la thématique de la langue est abordée, notamment pour faire valoir la présence de l'anglais au collège. Les filles qui écrivent les textes en anglais sont rarement des collégiennes du cours classique (offert uniquement en français), même si j'ai noté une exception<sup>10</sup>. Ces textes sont majoritairement signés par des étudiantes du collège du niveau secondaire. Ces étudiantes écrivent sur la littérature anglaise (Shakespeare), l'importance d'afficher le plurilinguisme du collège (anglais, français, espagnol) et d'échanger davantage entre groupes linguistiques. La langue anglaise occupe très peu de place dans le journal, et l'espagnol ne figure que par l'entremise de quelques mots. Les extraits cités dans cet article concernent les discours sur la langue. Ces extraits, choisis pour la pertinence de leurs propos, présentent une valorisation du français standard dans un milieu caractérisé par le contact des langues.

### 3.1.1 *L'équipe du journal Bleuettes et son public*

En découvrant le journal, il est possible de constater qu'à partir du premier numéro (1947) jusqu'au dernier (1965), la rédactrice en chef et

<sup>9</sup> J'ai aussi répertorié 40 textes qui portent sur des thèmes connexes et qui m'ont permis de mieux saisir la vie du milieu à l'époque (la construction du collège, les conférences publiques, les livres lus, les récits de voyage, les portraits d'anciennes étudiantes et les contributions en création littéraire).

<sup>10</sup> Il s'agit du cas de Colleen Newton, étudiante au cours classique, qui a publié deux textes dans le journal *Bleuettes* en 1955 (vol. 8, n° 3 (mai), p. 7) et en 1957 (vol. 10, n° 3 (janvier-février), p. 5). Le premier texte est rédigé en anglais et concerne ses réflexions sur le catholicisme et le communisme tandis que le second texte est rédigé en français et porte sur le parfum.

l'équipe éditoriale varient à chaque année. Ce sont essentiellement des collégiennes inscrites au cours classique, ce qui signifie que leurs études de la philosophie, des lettres et des beaux-arts contribuent à faire de cette publication un espace intellectuel davantage qu'une relation d'événements. Ces filles, parmi les plus éduquées en Acadie à l'époque, sont aussi celles qui révisent les articles des étudiantes qui ne sont pas membres du comité de rédaction et qui souhaitent publier un texte. Les étudiantes du Collège Notre-Dame d'Acadie décrivaient ce journal comme étant celui des « philosophes et de[s] collégiennes » (Colette Collin, « Bleuettes sur le tapis », *Bleuettes*, vol. 6, n° 2, p. 9) attestant le caractère étudiant, mais surtout intellectuel du périodique.

Les rubriques, avant 1955, sont consacrées à l'analyse de livres, de conférences, d'événements culturels ainsi qu'à des textes de création littéraire. Après 1955, le désir de l'équipe éditoriale est de faire du journal un mensuel :

comme un grand journal, une première page sera consacrée aux nouvelles mondiales : de cette façon, « Bleuettes » remplacera le quotidien que toutes les étudiantes ne peuvent recevoir, les informera sur les actualités mondiales, culture nécessaire à la formation d'un bon patriote. « Bleuettes » aura aussi son éditorial, sa page de nouvelles locales, sa page des arts et des lettres, une page de la femme, et une page strictement étudiante où les élèves exprimeront leurs pensées et pourront donner libre cours à leur fantaisie. Ceci représente la part faite au « Bleuettes » d'autrefois. Ce n'est pas tout. Notre nouveau journal étudiant aura aussi son roman-feuilleton, et son « cartoon » (Éditorial, « Brain-Washing », *Bleuettes*, vol. 9, n° 1 (novembre 1955), p. 3).

La distribution est faite aux échelles locale et nationale. L'équipe éditoriale gère la publication de quatre numéros par année, chacun comptant en moyenne de 8 à 12 pages. À la lecture du journal, il ressort comme première impression que les articles sont écrits *par* des étudiantes *pour* le public féminin du collège. Cependant, le lectorat a rapidement dépassé ce premier public, puisque le journal a également été distribué aux étudiants du Collège Saint-Joseph<sup>11</sup> et d'autres collèges francophones canadiens par l'entremise d'une association de journalisme étudiant pancanadien. En effet, dès ses débuts, le journal participe à un regroupement étudiant avec le Québec et, à partir de 1962, il se joint à la Presse étudiante nationale. Le journal a ainsi fait partie, dès sa création, d'un consortium national

<sup>11</sup> Le père Clément Cormier recevait un exemplaire du journal *Bleuettes* à chaque publication.

de presse étudiante rendant possible la distribution de ses numéros dans tous les collèges francophones membres de ce consortium au Canada. Il faut donc y voir une publication à caractère local qui s'inscrit dans le contexte plus large de la presse étudiante francophone canadienne. Le journal *Bleuettes* a d'ailleurs remporté un prix national (Griffe d'Azur) à sa première année de parution, en 1947, à titre de meilleur journal féminin, selon l'avis des collèges francophones canadiens. Lors de cette première année d'existence, la rédactrice en chef, Ramona Godbout, dirige une équipe éditoriale constituée de cinq filles en plus de quatre rédactrices adjointes.

Comme le journal est payant, un abonnement est nécessaire pour se le procurer. Le prix ordinaire d'un abonnement annuel est de 50 cents l'exemplaire ; un abonnement de soutien coûte un dollar canadien ; et un abonnement de protection coûte cinq dollars. Les différentes formules d'abonnement renvoient aux différents publics du journal (étudiants et adultes). Alors que l'abonnement de soutien peut viser les parents souhaitant encourager le journal étudiant, l'abonnement de protection est davantage une sollicitation pour des dons plus généreux de la part des personnes fortunées. Le contenu du journal est majoritairement rédigé en langue française, suivant le modèle du français standard enseigné dans les collèges classiques francophones du Canada, avec une présence marginale de la langue anglaise<sup>12</sup> et des variétés populaires du français.

Le journal se veut un espace discursif qui offre aux étudiantes la possibilité d'exprimer leurs opinions en français alors qu'elles vivent dans une ville et une province où le français n'a aucun statut officiel au moment de cette production discursive. En effet, les droits linguistiques n'ont été reconnus aux Acadiens qu'en 1969 au Nouveau-Brunswick, soit quatre ans après la fermeture du Collège Notre-Dame d'Acadie et six ans après l'ouverture de la première université publique francophone au Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton.

<sup>12</sup> Certains commerces francophones y publiaient aussi des publicités. Pour Murray's Garage (titre anglais), le message est en français et s'adresse aux hommes : « Attention! Chauffeurs! Pêcheurs! Agriculteurs! Faites réparer vos autos, vos moteurs et vos instruments » (« Murray's Garage », *Bleuettes*, vol. 1, n° 1 (juin 1947), p. 2). Ce message publicitaire signifie-t-il que les parents des jeunes femmes qui fréquentent le collège lisent aussi le journal? C'est une possibilité, considérant l'existence des abonnements de soutien et de protection.

Ainsi, ce journal étudiant, qui peut paraître infiniment modeste<sup>13</sup>, décrit pourtant le milieu acadien en rapport avec le Québec et la France, ce qui fait en sorte qu'il ne présente pas de discours cloisonnés sur un milieu, mais s'ouvre à une réalité qui va au-delà des portes du collège ou des frontières de la province. La France est le plus souvent représentée dans sa dimension symbolique, étant à l'origine du patrimoine linguistique acadien, alors que le Québec partage une réalité commune avec l'Acadie, celle d'un territoire où le français est minoritaire. Le journal est donc un espace dans lequel se côtoient, au cours des années, des discours en continuité avec les valeurs traditionnelles du passé et des discours qui cherchent à rompre avec celui-ci, souvent avec difficulté.

### 3.2 Nommer le journal

Arrêtons-nous, dans un premier temps, sur le titre du journal, qui nous amène à réfléchir sur le choix du terme « Bleuettes », sur sa phonétique et sur son rapport au patrimoine linguistique français. L'encre bleu pâle de l'imprimé annonce le titre « Bleuettes », qui vient de l'expression acadienne « beluettes », elle-même dérivée de l'ancien français « bluettes », signifiant « étincelles ». Le titre correspond ainsi à un « mot de chez nous, savoureux dans sa vieille prononciation [*sic*] “beluette” » (Ramona Godbout, « Le nom de notre journal », vol. 1, n° 1 (juin 1947), p. 2). De plus, le mot « Bleuettes » est féminin, car

[i]l fallait que son nom soit doux et gai (c'est un journal d'étudiantes!) avec un peu de poésie flottent [*sic*] autour. Il fallait qu'il soit simple, mais en même temps original. Et il fallait qu'il signifie quelque chose, en rapport avec le journal.

« Bleuettes », c'est doux. Sa première syllabe est si mélodieuse qu'elle vibre longtemps dans l'air, après qu'on l'a prononcée Bleu! On songe à un grand ciel, tout rond, tout pur, tout lumineux. On songe à la mer immense, par un soir d'été.

On songe à deux yeux profondes [*sic*] et tendres. « Bleuettes », c'est gai aussi; surtout par sa terminaison semblable à celles de trompette et de clochette, instruments par excellence de la joie.

« Bleuettes », c'est encore très simple. C'est un mot de chez nous, savoureux dans sa vieille prononciation [*sic*] « beluettes ».

<sup>13</sup> Le corpus de presse examiné dans cet article n'a jamais fait l'objet d'une analyse sociolinguistique avant que je m'y intéresse.

Enfin, « *Bleuettes* » nous a paru un nom bien caractéristique de notre journal. Une bleuette, ce n'est pas grand[-]chose en somme. Mais elle a son rôle : celui de propager le feu, d'enflammer toutes les bûches afin que la flamme monte plus droite, plus fière, plus UTILE (Ramona Godbout, « Le nom de notre journal », *Bleuettes*, vol. 1, n°1 (juin 1947), p. 2; en majuscules dans le texte).

Dans le choix du titre, il y a une première volonté d'indiquer le caractère francophone du journal en choisissant un mot qui est de « chez nous ». L'équipe a d'ailleurs vérifié auprès des religieuses enseignantes qu'il s'agit bien d'un terme *français* (*Ibid.*). En revanche, la remarque de la rédactrice en chef, « c'est un journal d'étudiantes ! », révèle une tension entre le travail intellectuel et les idées de douceur, de gaieté et de poésie. La construction discursive de la féminité ancre la représentation des étudiantes dans la légèreté et l'agréable plutôt que dans le cérébral, malgré les études rigoureuses entreprises par une partie de ces femmes inscrites au cours classique.

En ce qui concerne le contenu du journal, les femmes considèrent que ce périodique leur est nécessaire afin d'échanger sur « la vie de notre petit coin, celle qui, tout en participant à la grande vie de toute la cité étudiante, nous est bien propre et ne ressemble tout à fait à celle d'aucun autre coin. [...] Sachons être ce qu'on devrait être : des jeunes, c'est-à-dire un rayon de soleil, une chanson, une brise, fraîche et légère et parfumée ! » (L'équipe, *Bleuettes*, vol. 1, n° 1 (juin 1947), p. 2)

Même si les femmes reconnaissent la spécificité de leur milieu, « notre petit coin », elles sont aussi conscientes des autres milieux et des transformations en cours dans la société. Ainsi, au-delà de cette « légèreté parfumée », l'équipe éditoriale<sup>14</sup>, incluant la rédactrice en chef Ramona Godbout<sup>15</sup>, signe également un texte intitulé « À pleines Voiles... », dans lequel les femmes précisent que

<sup>14</sup> Ramona Godbout, Florence Gould, Jacqueline Morneau, Doris LeBlanc, Brigitte Belzile et Aurélie LeBlanc.

<sup>15</sup> Antonine Maillat écrit de petits textes humoristiques dès ce premier numéro et elle prendra la relève comme corédactrice en chef en 1948. Antonine Maillat est diplômée du cours classique en 1950. À la page 4 du premier numéro de 1948, il y a un petit article, intitulé « Les fourberies de Tonine », qui marque le début des contributions de la célèbre écrivaine, qui se démarque déjà par son style d'écriture. Elle publie des histoires drôles et des petits récits qui apportent une touche humoristique au journal. Il serait possible de faire un nouveau dépouillement afin d'analyser uniquement les contributions de Maillat.

[]Le journalisme étudiant est une réalité de plus en plus manifeste. Presque chaque corps étudiant publie sa petite feuille. C'est que l'on constate la nécessité du journal, qui est comme le signe de la vie d'un groupe. Nos frères et sœurs du Québec, en ce domaine comme en tant d'autres, ont commencé avant nous et réussissent des choses épatantes. Nous sommes frères de nous lancer pour tout de bon dans l'aventure, sur leurs traces et avec eux. Car on a beau faire, après l'âpre joie d'une publication, le goût est entré à jamais dans nos veines (vol. 1, n° 2 (novembre 1947), p. 2).

Les femmes s'inspirent du Québec pour se lancer dans le journalisme étudiant, qui se veut le « signe de vie d'un groupe », une affirmation de son existence par la prise de parole qui laisse des traces écrites. Ce rapprochement avec le Québec est lié à la situation sociolinguistique de ces deux espaces qui ne sont pas identiques, mais qui se rejoignent dans un rapport complexe à la France ainsi que dans une situation de domination de la langue anglaise au Canada.

### *3.3 Le rapport à la langue et à l'identité en Acadie du Nouveau-Brunswick*

La qualité du français en Acadie a longtemps été considérée comme un problème collectif important (Boudreau et LeBlanc, 2000) en raison de l'anglicisation du français. Le « français de France » ou le « français traditionnel avec ses archaïsmes » sont les variétés légitimées par les élites de l'époque en Acadie, qui supervisent l'apprentissage du français dans les couvents et les collèges classiques. Il faut rappeler que la première école secondaire publique en français à Moncton date de 1963, l'année de la création de la première université publique acadienne. Avant cette année-là, l'enseignement du français après l'école primaire se faisait principalement dans les collèges classiques de la région de Moncton et, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, il se concentrait sur l'apprentissage d'un français « correct », qui se voulait aussi une forme de résistance à l'assimilation et aux influences de l'anglais dans une province où les francophones sont depuis toujours minoritaires. À partir de la fin des années 1960, une réflexion critique est entreprise sur le rapport entre la langue et l'identité acadienne. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, Pascal Poirier s'était engagé à lutter pour la reconnaissance d'un français *acadien* légitime, car il avait noté le sentiment d'infériorité des Acadiens à cause de leur langue.

Une prise de conscience linguistique et culturelle en Acadie à partir des années 1970 fera écho à celle amorcée au Québec depuis le début des années 1960. Le rapport aux différents registres et aux différentes variétés du français en Acadie n'est pas simple pour les collégiennes. La langue a

longtemps été considérée comme uniforme dans le discours sur la reproduction biologique du groupe linguistique en Acadie, alors que cette uniformité n'existe jamais réellement, peu importe la société (Bouchard, 2002). Les discours sur la transmission linguistique masquent trop souvent cette absence d'uniformité linguistique et le choix idéologique de transmettre une langue plutôt qu'une autre.

Pour les premières femmes acadiennes qui ont étudié au Collège Notre-Dame d'Acadie, l'apprentissage du français signifie l'apprentissage du modèle normatif de la France. Cet apprentissage s'arrime à un projet d'émancipation par la langue comme moyen de résistance à l'aliénation linguistique et identitaire dans un milieu social dominé par la population anglophone. Le contexte idéologique du collège classique pour femmes en Acadie est indissociable de la démarche nationaliste de la congrégation enseignante Notre-Dame-du-Sacré-Cœur en vue de contribuer à l'éducation et à l'émancipation de la population francophone acadienne tout en défendant l'idée qu'il n'existe qu'un seul « bon français » à transmettre. C'est ainsi qu'il faut comprendre le contexte de production des discours sur la langue que l'on retrouve dans le journal.

### *3.4 Le reflet du milieu sociolinguistique dans le journal*

Le journal des étudiantes véhicule un rapport complexe à la langue. D'abord, comme on l'a vu précédemment, il se concrétise dans le choix du titre, qui est à la fois le reflet du parler acadien et le reflet des origines françaises de ce parler. Ensuite, en 1948, le journal publie un extrait d'une page qui reproduit des passages de la recherche de la linguiste Geneviève Massignon. L'article est intitulé « Les parlers français d'Acadie », et les étudiantes précisent que « Mlle Massignon faisait une étude très intéressante des parlers français populaires acadiens, en les mettant en parallèle avec le parler français classique » (*Bleuettes*, vol. 1, n° 3 (février-mars 1948), p. 8). Dans ces extraits, Massignon fait mention de l'absence d'un groupe uni dans la population acadienne, qu'elle caractérise par sa dispersion en « noyaux séparés les uns des autres par des éléments anglo-saxons ou par des vastes zones non peuplées[, ce qui explique] certains régionalismes au sein de l'acadien lui-même » (*Ibid.*). Les étudiantes s'intéressent aux commentaires de Massignon sur la phonétique, la conjugaison ainsi que la syntaxe du parler acadien. Elles notent que Massignon considère la syntaxe comme étant « populaire, celle avant tout d'une langue parlée » et elles concluent en citant un court extrait dans lequel Massignon

caractérise le français acadien comme « ce premier rejeton de la langue française en Amérique du Nord » reconnu par « tout [*sic*] ceux qui aiment et cultivent le doux parler de France » (*Ibid.*). Les extraits de la recherche de Massignon sur les parlers français acadiens publiés dans le journal soulignent le caractère francophone et acadien de ce périodique qui s'interroge sur *le* ou *les* français en Acadie.

L'année suivante (1949), la réalité sociolinguistique du milieu dans lequel se trouve le collège est reflétée par la parution d'un article en anglais intitulé « English Girls », dans lequel des étudiantes anglophones remettent en question la place qui leur est faite au collège en raison de la publication exclusive de textes en français dans le journal (*Bleuettes*, vol. 2, n° 4 (février-mars 1949), p. 13).

Ces étudiantes anglophones revendiquent ainsi une plus grande place alors que, de son côté, l'équipe éditoriale tente de les rassurer en affirmant que celles-ci peuvent contribuer au journal dans leur langue. Il demeure que moins de dix articles en anglais seront publiés. Voici un extrait de l'un de ces articles :

*Now who's interested in « Bleuettes »? The B.A.'s (45 girls), then who else? Nobody in general. [...] And why don't the English girls buy « Bleuettes »? (Don't forget they form 20% of the whole body). Well, I don't blame them after reading from the last issue the nine lines of the only article written in English. Don't you think a page could be filled in just as well with English articles as with French? (Colette Collin, [Sans titre], *Bleuettes*, vol. 6, n° 2 (mars-avril 1953), p. 4)*

Malgré la majorité francophone du collège, l'équipe éditoriale répond tout de même à Collette Collin de manière inclusive en disant : « *We're also trying to remedy the lack of English in our paper* » (*Bleuettes*, vol. 6, n° 2 (mars-avril 1953), p. 5). La gestion du contact des langues et de la cohabitation du français et de l'anglais est une réalité au sein même du journal du premier collège classique pour femmes en Acadie.

N'empêche que le rapport entre langue et identité n'est pas facile à résoudre étant donné l'orientation francophone et catholique du périodique. Le rapport à la langue des collégiennes qui étudient au cours classique et celui des filles qui poursuivent leurs études au niveau secondaire ou commercial n'est pas le même. Au collège classique Notre-Dame d'Acadie, l'enseignement en anglais était offert au niveau secondaire, mais était contesté par l'élite acadienne de l'époque pour qui « le point de litige ne portait pas autant sur les classes de Québécoises et d'Hispano-américaines [*sic*] que sur les classes de langue anglaise destinées aux jeunes



filles de Moncton et des environs » (Marie-Dorothée, 1988 : 59). En effet, selon le témoignage de sœur Marie-Dorothée, les nationalistes acadiens se disaient inquiets au sujet de la sauvegarde de la langue française des Acadiennes (*Ibid.* : 61). Pourtant,

les Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur ne crurent jamais opportun d'élever une cloison étanche entre les deux ethnies. Le seul endroit où il nous parut tout à fait naturel et équitable de n'accepter que des élèves de langue française fut au cours classique. Mère Marie-Anne et ses compagnes avaient lutté pour la survie des Acadiens, mais n'avaient jamais songé de le faire au détriment des catholiques de langue anglaise. Une survie qui veut s'édifier en s'emparant des droits des autres est peut-être possible, mais elle ne manquera pas d'engendrer des remords (*Ibid.* : 60).

Il y a donc chez les religieuses de ce collège une volonté de créer un espace francophone pour les Acadiennes, mais sans pour autant négliger les anglophones catholiques de la région, soumises aux institutions protestantes. Le français demeure la langue dominante du collège et du journal, notamment grâce au cours classique, qui permet de former une relève intellectuelle et féminine pour le milieu acadien avec ses vingt-cinq étudiantes en 1948.

Les filles qui ont étudié au cours classique ont développé une confiance et une autonomie favorisant une prise de parole qui s'est concrétisée dans l'écriture journalistique. La distinction qui existe entre l'unilinguisme du cours classique et le bilinguisme du reste du collège se trouve reflétée dans le fonctionnement même du journal. Ainsi, les jeunes femmes qui étudient au cours classique sont aussi celles qui monopolisent les postes de l'équipe éditoriale et qui rédigent/corrigent la majorité des articles. C'est dans ce contexte que des tensions internes concernant la qualité de la langue émergent en 1953 :

Les étudiantes disent : « Ah! Oui, on nous demande d'écrire un article et lorsqu'il paraît on ne le reconnaît plu [*sic*]. » J'admets que les articles ont parfois besoin de corrections, mais s'il vous plaît laissez celle qui l'a écrit le reconnaître. Nous ne sommes pas des savantes mais bien des étudiantes. Vous autres aussi d'ailleurs, même celles qui corrigent... » (Rolande Gendron, *Bleuettes*, vol. 6, n° 2 (mars-avril 1953), p. 9).

L'équipe de rédaction répond alors :

Quant à la correction, voilà encore une affaire de collaboration et de responsabilité. Si une fille qui accepte d'écrire un article acceptait par le fait même, comme cela doit être, de le rédiger convenablement tout [*sic*] au point de vue du fond

que de la forme, la correction deviendrait inutile. Malheureusement souvent les filles (collégiennes, autant que les filles du *High School*) nous apportent des articles incomplets et négligés. Nous corrigeons pour cette raison et non pas avec la prétention de paraître plus savantes. D'ailleurs corriger n'est pas un plaisir (La Rédaction, « Bleuettes sur le tapis », *Bleuettes*, vol. 6, n° 2 (mars-avril 1953), p. 9).

Dans les extraits qui précèdent, il y a une association entre le fait de corriger et le fait de se croire plus savante, ce que l'équipe de rédaction dément en faisant valoir que certaines filles soumettent des articles peu soignés tant dans la forme et que dans le contenu. Cependant, d'un point de vue idéologique, il est intéressant de noter l'association entre intelligence et maîtrise d'un français « corrigé » qui renvoie vraisemblablement à la norme. Le complexe d'infériorité souvent vécu par le peuple acadien serait doublement noué par le doute persistant quant à la valeur intellectuelle et linguistique de sa prise de parole. Ainsi, par le simple fait de résister à la correction qu'elles considèrent comme trop savante, les filles du secondaire expriment aussi leur complexe d'infériorité.

Le milieu du collège renforce cette idée que, pour mieux parler, mieux écrire en français, il suffit de travailler plus fort. Ainsi, la personne aliénée pourrait échapper à la domination par la maîtrise d'un français qui diffère de celui qui est parlé spontanément en famille. D'ailleurs, Jean-Denis Gendron, qui a défendu une thèse de doctorat en 1958, a soulevé « le problème de la langue française dans nos collèges », une thématique qui a été reprise dans les pages du journal *Bleuettes*. Faisant référence aux propos de Gendron, le journal avance que les étudiants des collèges classiques

[e]ntendent le français, mais sont parfaitement incapables de l'utiliser. C'est au niveau des habitudes linguistiques que se situe le mal. Ces habitudes[,] qu'ils auraient dû acquérir dans leur famille et dans leur milieu social, n'existent pas. Les habitudes linguistiques acquises par eux ne sont pas celles de la langue française mais celle d'une langue en parfait état de dégénérescence (Cécile Bourgeois, « Les mots, véhicules de la pensée », *Bleuettes*, vol. 14, n° 2 (mai 1961), p. 6-7).

D'ailleurs, une étudiante québécoise remarque :

Quant au fait que les gens du Nouveau-Brunswick mêlent anglais et français en parlant, j'avoue qu'il pourrait y avoir un effort de la part des Acadiens. Mais nous devons aussi comprendre qu'ils vivent dans une province en majorité anglaise, étudient ou ont étudié, pour la plupart, en anglais et qu'ils subissent constamment une influence anglaise (Paule Doucet, Philo 1, « Notre joual :

tout un dilemme de [*sic*] celui de réformer notre langue française », *Rencontre*<sup>16</sup>, vol. 16, n° 1 (1962), p. 2-3).

Il y a donc cette idée qu'il existe une forme de défaillance linguistique chez les francophones du Canada, notamment en raison de l'influence de l'anglais et que, de ce fait, la population acadienne doit tâcher d'améliorer sa langue afin de ne pas subir l'assimilation. Les femmes du collège se doivent donc de bien parler et de faire l'effort de bien écrire. En 1964, un article intitulé « Bon langage » poursuit cette réflexion sur la qualité de la langue :

Le bon langage, voilà un thème qui a été traité des centaines de fois et sous tous ses angles! Nous avons organisé des concours en classe, entendu des conférences, écrit des articles et lu des livres qui nous ont fait réaliser la faiblesse et la pauvreté de notre parler. Voyons! Étions-nous sérieuses? Avons-nous profité de tous ces moyens? Après tant de tentatives, c'est évident, le problème est loin d'être résolu et il demeure plus pressant que jamais (Anonyme, *Rencontre*, vol. 1, n° 1 (décembre 1964), p. 8).

Même chez un groupe de femmes de l'Acadie parmi les plus éduquées, il existe ce sentiment que leur français n'est pas assez soigné. En 1965, dans le dernier numéro du journal, un article intitulé « Franglais » reproduit un dialogue mettant en scène le contact des langues :

- Moi, j'va au N.D.A. (prononcez à l'anglaise s.v.p.) parce que mon French est su la bum.
- J'worry pas, moi. J'me donne pas des headaches pour ça. J'su une des best.
- Moi, j'worry all the time. C't'assez pour me driver nuts.
- Ben, à la place de te hammerer la head against le wall, prend des pills pour tes nerves.
- Ouais. Maybe que ça workerait, ça.
- À part ça, what's new?
- J'ai rencontré ce cute guy icitte, pi y m'a demandé pour une date.
- A vousque vous allez?
- Ché ben pas. J'avions pas encore maker up notre mind.
- Quoisque tu vas te mettre su le dos?
- J'porterais ben ma skirt neuve, but j'ai hemmé le bas pi j'aime pas la way qu'à hang.

---

<sup>16</sup> Le journal est rebaptisé *Rencontre* dans les années 1960.

Malheureusement ces deux demoiselles prennent un autre chemin et je perds le reste de leur discours, formidable en somme. Mais elles sont en train de former une autre langue, le FRANGLAIS!!! N'est-ce pas magnifique? J'ai hâte de voir les résultats. Je prends patience : il paraît que Paris n'a pas été bâtie en un jour. Mais ça viendra avec le temps. Les règles ne sont pas définitivement établies, cependant. Il paraît que ce sera moitié anglais, moitié français. Les prépositions et les articles ne comptent pas. En Angleterre, il y a bien des années, on a fait la même chose avec le latin. Ca [*sic*] donnait quelque chose comme : « Patres conscripti took a boat and went ad Phillipi. Stormus surgebat, et boatum over-tunebat. Qui non swim away potuerunt, drowndebant. » Franchement, j'aime mieux les deux langues séparées. Et quand j'y pense à deux fois, je crois que je préfère le français et l'anglais séparés aussi. Je me demande si celle dont le « French était su la bum » le réalisera elle aussi. Quant à l'autre, la « best », et bien, c'est comme elle croira. À chacune ses illusions! (Charline Léger, *Rencontre*, vol. 2, n° 2 (décembre 1965), p. 7; en majuscules dans le texte.)

Sur un ton satirique très fréquent dans ce journal, Charline Léger se positionne contre le mélange des langues et cette idée qu'il y a là les jalons d'une nouvelle langue. Elle pense plutôt qu'il faut concevoir le français et l'anglais séparément, ce qui reflète le positionnement idéologique du collègue sur la question linguistique : privilégier le français dans sa forme « correcte ».

Depuis ses débuts, le journal *Bleuettes* s'interroge sur la langue dans ses multiples rapports à autrui et à soi en milieu minoritaire francophone. Les femmes participent à un questionnement sur la qualité de la langue, tout en adoptant une attitude conciliatrice avec les étudiantes de langue anglaise qui veulent participer au journal. L'apprentissage du français « classique » ou « correct » n'empêche aucunement la prise de conscience des différentes variétés du français et des différentes langues parlées au collège. Cette prise de conscience des différents parlers acadiens et de l'existence du franglais enrichit le savoir de ces femmes sur le rapport identitaire complexe à la langue. Elles reconnaissent ainsi l'existence sur le terrain de plusieurs variétés de français (joual, franglais, « bon langage ») en les incluant dans le journal, mais seul « le bon langage » semble offrir la possibilité de meilleurs lendemains à l'abri de l'assimilation.

#### 4. Conclusion

Les idées qui circulent dans le journal étudiant de Notre-Dame d'Acadie reflètent plus largement le contexte idéologique de la société acadienne à cette époque. En Acadie, les discours de presse sur la langue sont impor-

tants pour comprendre comment les femmes et les hommes n'ont pas été considérés de la même façon dans leur rôle de transmission linguistique et culturelle. L'existence de discours développés par les femmes avant la période « féministe » des années 1970 permet de rendre compte de l'importance du travail historiographique pour examiner les idéologies qui sous-tendent les discours identitaires, autant dans les continuités que dans les ruptures. En livrant un aperçu du contenu, de son émergence, j'ai voulu contribuer à la production d'un savoir sur les Acadiennes tout en m'intéressant à des discours de femmes qui avaient un accès privilégié aux ressources matérielles et symboliques de l'époque. Autrement dit, en parlant des femmes acadiennes, je situe ce groupe à la marge des autres femmes (Acadiennes moins éduquées, anglophones, Québécoises, Françaises) tout en reconnaissant que la catégorie « femmes acadiennes » n'est pas homogène et que les discours qui m'ont intéressée dans cet article sont des discours produits par un groupe privilégié. S'il est nécessaire de parler de la catégorie des femmes pour montrer l'assujettissement de ce groupe social, il y a aussi l'impossibilité d'essentialiser ce groupe à travers une lecture qui se voudrait trop homogénéisante et qui généraliserait l'analyse à *toutes* les femmes acadiennes. Ainsi, je considère que *les* femmes acadiennes ont vécu une stigmatisation sociale et linguistique à travers le discours patriarcal nationaliste et qu'il importe d'étudier les discours développés par les femmes<sup>17</sup>, car celles-ci ont systématiquement été écartées et délégitimées dans l'espace public et intellectuel. Leurs réflexions sur la langue sont tributaires d'un espace intellectuel qui a favorisé le développement d'une pensée critique. En revendiquant un meilleur français, elles réclament aussi qu'une plus grande place soit faite à la francophonie dans leur milieu afin de pouvoir y prendre part. C'est une manière de s'affirmer qui diffère du modèle traditionnel de la mère-épouse chargée de la reproduction biologique dans la sphère domestique et de la transmission linguistique. Tranquillement, les femmes ont été amenées à se positionner par rapport à ce modèle de la mère-épouse, souvent pour y résister, même de façon subtile, notamment grâce à l'écriture journalistique.

---

<sup>17</sup> Sur le plan de l'analyse, mon positionnement s'inspire d'une conception relationnelle/dialogique du pouvoir et non pas de cette idée que le pouvoir est pyramidal et que les femmes sont vouées à subir la pression du haut vers le bas. L'agentivité existe, mais elle est toujours en rapport avec la structure et les conditions existantes. Ainsi, le pouvoir se négocie constamment dans chaque interaction et se transforme selon le contexte.

---

**BIBLIOGRAPHIE**

---

**SOURCES**

*Bluettes/Rencontre* (1947-1965)

**ARTICLES ET OUVRAGES CITÉS**

- ANDREW, Sheila (2002). « Gender and Nationalism: Acadians, Québécois, and Irish in New Brunswick Nineteenth-Century Colleges and Convent Schools, 1854-1888 », dans CCHA, *Historical Studies*, vol. 68, p. 7-23.
- BELLIVEAU, Joel (2006). « Contributions estudiantines à la “Révolution tranquille” acadienne », dans Madeleine Frédéric et Serge Jaumain (dir.), *Regards croisés sur l'histoire et la littérature acadiennes*, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang, p. 169-190.
- BELLIVEAU, Joel (2008). *Tradition, libéralisme et communautarisme durant les “Trente glorieuses” : les étudiants de Moncton et l'entrée dans la modernité avancée des francophones du Nouveau-Brunswick, 1957-1969*, thèse de doctorat (histoire), Montréal, Université de Montréal.
- BELLIVEAU, Joel (2014). *Le « moment 1968 » et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- BÉRUBÉ, Julie (2010). *Discours et idéologies linguistiques en Acadie du Nouveau-Brunswick : l'exemple de la presse et du milieu scolaire*, thèse de doctorat, Moncton, Université de Moncton.
- BOUCHARD Chantal (2002). *La langue et le nombril : une histoire sociolinguistique du Québec*, Montréal, Éditions Fides.
- BOUCHARD-COULOMBE, Camille (2011). « La transmission de la langue maternelle aux enfants : le cas des couples linguistiquement exogames au Québec », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 40, n° 1 (printemps), p. 87-111.
- BOUDREAU, Annette. (2016). *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Éditions Classiques Garnier.
- BOUDREAU, Annette, et Matthieu LEBLANC (2000). « Le français standard et la langue populaire : comparaison du débat et des enjeux au Québec et en Acadie depuis 1960 », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie : de la tradition à la modernité*, Moncton, Éditions d'Acadie; Sainte-Foy, Éditions de l'Institut québécois de recherche sur la culture, p. 211-235.
- CAMERON, Deborah (2006). *On Gender and Sexual Politics*, Londres, Routledge.
- CARDINAL, Linda (1992). « La recherche sur les femmes francophones vivant en milieu minoritaire : un questionnement sur le féminisme », *Recherches féministes*, vol. 5, n° 1, p. 5-29.
- CARON, Rodolphe (2010). *Pour la cause*, film documentaire sur la congrégation Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, 52 min, sur le site de l'Office national du film (ONF) : [https://www.onf.ca/film/pour\_la\_cause].

- DANYLEWYCZ, Marta (1987). *Taking the Veil: An Alternative to Marriage, Motherhood and Spinsterhood in Quebec, 1840-1920*, Toronto, McClelland and Stewart.
- DUCHÉNE, Alexandre (2008). *Ideologies across Nations: The Construction of Linguistic Minorities at the United Nations*, Berlin, De Gruyter Mouton.
- HAUTECOEUR, Jean-Paul (1975). *L'Acadie du discours : pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- HÉBERT, Karine (2002). *La construction d'une identité étudiante montréalaise (1895-1960)*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal.
- HELLER, Monica (2011). *Paths to Postnationalism: A Critical Ethnography of Language and Identity*, Oxford, Oxford University Press.
- HELLER, Monica, et Laurette LÉVY (1992). « La femme franco-ontarienne en situation de mariage mixte : féminité et ethnicité », *Recherches féministes*, vol. 5, n° 1, p. 59-82.
- « Implication sociale de l'Académie NDSC au Collège NDA », sur le site des *Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur*, [<http://www.ndscacadie.com/vieuxsite/implication/nda2.html>].
- JOHNSON, Marc (1997). « L'Évangéline contestée, 1966-1982 », dans Gérard Beaulieu (dir.), *L'Évangéline 1887-1982 : entre l'élite et le peuple*, Moncton, Éditions d'Acadie et Chaire d'études acadiennes.
- MARIE-DOROTHÉE, n.d.s.c. (1988). *Collège Notre-Dame d'Acadie : 1943-1982*, Moncton, Religieuses de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.
- McKEE-ALLAIN, Isabelle (1995). *Rapports ethniques et rapports de sexe en Acadie : les communautés religieuses de femmes et leurs collèges classiques*, thèse de doctorat (sociologie), Montréal, Université de Montréal.
- McLAUGHLIN, Mireille, et Monica HELLER (2011). « Dieu et Patrie : idéologies du genre, de la langue et de la nation au Canada francophone », dans Alexandre Duchéne et Claudine Moïse (dir.), *Langage, genre et sexualité*, Québec, Éditions Nota bene, p. 253-274.